

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.09.091.B

**Soutien régional à
l'ingénierie territoriale
du contrat de
dynamisation et de
cohésion
GrandAngoulême - La
Rochefoucauld Porte
du Périgord :
demande de
subvention**

LE CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 août 2019**

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Gérard ROY à Gérard DEZIER

Excusé(s) :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2019**DELIBERATION
N° 2019.09.091.B**COOPERATIONS INTERNATIONALES -
CONTRACTUALISATIONRapporteur : **Monsieur DAURE****SOUTIEN REGIONAL A L'INGENIERIE TERRITORIALE DU CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHESION GRANDANGOULEME - LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD : DEMANDE DE SUBVENTION**

Lors de la séance plénière du 12 avril 2019, la région Nouvelle-Aquitaine a approuvé le contrat de dynamisation et de cohésion GrandAngoulême – La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Ce dispositif doit permettre à la région d'apporter son soutien financier aux projets relevant des axes qui ont été définis dans ce contrat, à savoir :

1. Accompagner les mutations économiques et soutenir l'innovation ;
2. Construire une offre de services de proximité équilibrée à l'échelle du territoire ;
3. Poursuivre l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique et écologique ;
4. Développer l'attractivité et l'économie du tourisme sur le territoire.

Dans le cadre de l'animation de ce contrat, la région peut apporter son soutien à de l'ingénierie territoriale afin de faire émerger des projets et suivre la réalisation de ce contrat.

Aussi, GrandAngoulême et La Rochefoucauld Porte du Périgord souhaitent renforcer leurs moyens sur des thématiques qui, dans le cadre de cette contractualisation, sont apparues communes aux deux territoires.

Le soutien financier régional est sollicité sur les postes suivants, portés par GrandAngoulême :

- **Chef de projet territorial** : interlocuteur privilégié de la région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et son évaluation (50% de soutien régional pour 0,5 ETP) ;
- **Chargé de mission « Transition énergétique et économie durable »** : élabore et anime la stratégie du territoire s'agissant de la transition énergétique et de l'économie durable (50% de soutien régional pour 1 ETP).

L'assiette éligible à l'aide régionale est plafonnée pour chaque poste sur la base de 50 000 € pour 1 ETP.

Le plan de financement serait le suivant :

Profil du poste	Base salaire pour 1 ETP	Soutien régional	Assiette éligible (salaires bruts + charges)	Recettes			
				Région	%	Autofinancement	%
Chef de projet territorial/Coordinateur du contrat	55 000,00 €	0,5 ETP	27 500,00 €	12 500,00 €	45	15 000,00 €	55
Chargé de mission "Transition écologique et économie durable"	44 000,00 €	1 ETP	44 000,00 €	22 000,00 €	50	22 000,00 €	50

Il est à noter qu'un 3^{ème} poste serait proposé en vue d'un accompagnement par la région, en étant rattaché à la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord. Il s'agit de :

- **Chef de projet « Développement économique »** : élabore, anime et coordonne la stratégie dans les champs de l'économie, l'emploi et la formation. Il s'agira de faire le lien entre les deux territoires sur des enjeux et stratégies communs (50% de soutien régional pour 0,5 ETP).

Vu la délibération n°2017.728 de la séance plénière du conseil régional du 10 avril 2017 portant adoption de la politique contractuelle territoriale de la Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération n°2019.607.SP de la séance plénière du conseil régional du 12 avril 2019 approuvant le contrat de dynamisation et de cohésion GrandAngoulême – La Rochefoucauld Porte du Périgord,

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement des postes dans le cadre du soutien régional à l'ingénierie territoriale.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter les subventions mobilisables notamment auprès de la région Nouvelle-Aquitaine et à signer tout document nécessaire à cette démarche.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 septembre 2019	<u>Affiché le :</u> 06 septembre 2019